



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 64662

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, et plus particulièrement sur ses conséquences en matière de handicap. L'Association des paralysés de France dénonce le maintien des barrières d'âge pour l'octroi d'un droit à compensation, la perte d'autonomie ne se résumant pas à la seule question du grand âge. Elle sollicite une amélioration des dispositifs d'accès aux droits pour les personnes en situation de handicap et leurs familles, avant d'envisager toute évolution dans l'accueil d'un public supplémentaire que seraient les personnes âgées sans alignement de droits et prestations, et sans moyens conséquents supplémentaires de fonctionnement. Il souhaiterait connaître sa position sur le sujet, et les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de répondre aux attentes justifiées des APF.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64662

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 7928

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)